

VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2020**

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....32  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur WOHREL**

**Délibération numéro :**  
**2020/192**

**Convention de partenariat  
entre la Ville de Millau et  
Aveyron Culture – Mission  
Départementale -  
Accompagnement sur la  
saison 2020/2021 du  
Théâtre de la Maison du  
Peuple**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 19 novembre 2020, que  
la convocation du conseil avait été établie le  
vendredi 6 novembre 2020

La Maire

Vu le Codé général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiées,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, modifiée,

Considérant que la ville de Millau, par l'intermédiaire de la saison 2020/2021 du Théâtre de la Maison du Peuple, poursuit une politique culturelle en matière de spectacle vivant et souhaite sensibiliser le public à ces formes d'art, à travers des actions de médiation en portant une attention toute particulière au jeune public,

Considérant qu'Aveyron Culture – Mission départementale a pour objet de promouvoir et de développer la culture sur l'ensemble du territoire, et dans tous les domaines du champ culturel,

**ETAIENT PRESENTS** : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

**ETAIENT EXCUSES** : Daniel DIAZ, Bérénice LACAN, Karine HAUMAITRE

**PROCURATIONS** : Daniel DIAZ pouvoir à Claude ASSIER, Bérénice LACAN pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS, Karine HAUMAITRE pouvoir à Philippe RAMONDENC

**ETAIENT ABSENTS** :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Delphine SULPICE, Directrice du service des Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant que les deux structures sont partenaires des opérations menées à partir des spectacles de danse, de musique et de théâtre, autour des pratiques amateurs à partir du spectacle « YELLEL », autour de la musique et de la voix avec « VRAI OU FAUX ? », et « GAZY JAZZ PROJECT », autour du Théâtre avec le spectacle « JOJO », et dans les communes partenaires dans le cadre des Escapades du Théâtre ainsi que des prêts de ressources documentaires,

Considérant qu'il est nécessaire de passer une convention de partenariat afin de poser le cadre des obligations de chacune des parties,

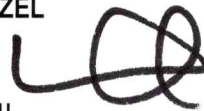
Aussi, après avis de la commission Culture du 27 octobre 2020, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- 1- D'approuver les termes de la convention ci-jointe,
- 2- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée,
- 3- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires en découlant.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

**Emmanuelle GAZEL**



La Maire de Millau

Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

